



## Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-StomatoIogie (FMPO) **deux (02) postes d'enseignants-chercheurs en Gynécologie-Obstétrique.**

#### Diplômes requis

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ; et
- Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en Gynécologie-Obstétrique ou tout diplôme admis en équivalence et en rapport avec la spécialité.

#### Missions principales

- Assurer les enseignements pratiques et/ou théoriques ;
- Participer aux programmes, projets et activités de recherche ;
- Participer à l'encadrement des étudiants ;
- Prendre part à des fonctions ou exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

#### Expériences professionnelles

- Etre Ancien Interne des Hôpitaux;
- Avoir une expérience dans le domaine de la Santé de la Reproduction (SR) et des Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU) d'au moins un (1) an.

#### Eligibilité

- Etre âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre 2023 ;
- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

#### Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

#### Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante :  
<https://recrutement.ucad.sn> **au plus tard le 14 février 2023 à 12h.**



## Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes (du bac au doctorat) et des relevés de notes ;
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- un certificat de nationalité ;
- les attestations de services faits ;
- deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le

03 JAN 2023

**Le Recteur**

*M. Mohamed. A. Diop*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Pour le Recteur et par Ordre,  
Le Vice recteur chargé de  
l'Administration et des Finances